



HAL
open science

Licence professionnelle Maintenance et aménagement environnemental

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Maintenance et aménagement environnemental. 2011, Université de Toulon. hceres-02038085

HAL Id: hceres-02038085

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038085>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LP120002672

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Maintenance et aménagement environnemental

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003, cette licence est portée par l'IUT de Toulon en partenariat avec le lycée Langevin de La Seyne-sur-mer. L'objectif de cette formation est de former les étudiants aux techniques de maintenance tout en dominant le management du service capable du suivi et de la mise en œuvre de la politique de maintenance de l'entreprise. Ils sont également sensibilisés au respect des règles environnementales, liées au cadre législatif. Les principaux métiers sont : agent de maîtrise en maintenance industrielle, qualicien responsable de service environnemental. La formation, accueillant des contrats de professionnalisation, est organisée sous régime de l'alternance. Son attractivité est limitée (2 candidats pour une place). Le recrutement se partage également entre titulaires de DUT et BTS. Le recrutement à partir des licences générales est marginal.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	26
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	marginal
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	? - 80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan fourni pour cette demande de renouvellement de licence professionnelle est décevant sur de nombreux points et la médiocre qualité des informations fournies renforce, peut-être à tort, l'image négative qu'on peut se faire de cette formation qui n'est pas dépourvue de potentiel. Au positif, il y a d'abord sa bonne adéquation aux besoins locaux et régionaux et par là même, une forte implication des professionnels. Même si on peut regretter l'absence de formalisation des partenariats professionnels, ceux-ci sont bien réels, on le perçoit à divers niveaux de la formation (malgré les faiblesses du dossier), et en particulier dans l'enseignement. Néanmoins, le faible nombre de contrats de professionnalisation montre que ces partenariats devraient être intensifiés à tous les niveaux. Il devrait en être ainsi du pilotage stratégique de la licence ; ce qui imposerait le fonctionnement d'un véritable conseil de perfectionnement. Ce conseil de perfectionnement devrait se pencher sur la faible attractivité de cette spécialité, sur le maintien de l'organisation en alternance face à la stagnation à un très bas niveau des contrats de professionnalisation, de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience.

Il aurait pu aussi utilement apporter sa touche à l'auto-évaluation de la formation (et éviter ainsi la production d'une fiche vide) et contribuer à la rédaction d'un dossier plus complet, plus précis et plus réflexif. Il est ainsi étonnant que ne soit fournie aucune explication à des variations interannuelles aberrantes du taux de réussite.

Les informations sur le recrutement sont minimales, mais il est clairement visible que cette licence ne s'alimente pratiquement pas à partir des licences générales. Même si ce fait n'est pas rare et difficilement corrigé, on soulignera néanmoins l'absence de tout parcours préparatoire et l'isolement de l'équipe pédagogique qui ne fait pas appel aux compétences des autres composantes de l'université. Pour l'anecdote, l'Université du Var manquerait-elle d'enseignant d'anglais pour qu'il soit fait appel à un intervenant extérieur ? La part d'enseignement assurée par des enseignants-chercheurs est anormalement basse et il conviendrait d'aller vers un rééquilibrage entre les différents types d'intervenants.

Mais, le point faible le plus important touche au critère principal attestant de la réussite d'une licence professionnelle, à savoir la qualité de l'insertion des diplômés. Sur ce point, il est totalement anormal que ne soient fournies des données que pour le devenir de la promotion 2007 (enquête à 30 mois). Si les données sont fiables et positives (80 % d'insertion), il faut néanmoins les nuancer car l'adéquation des emplois relevés avec la formation est médiocre. Se référer à ces seules données est totalement insuffisant pour donner un avis circonstancié. D'autant qu'une enquête réalisée en interne sur cette même promotion donne un taux de poursuite d'études anormalement élevé pour ce type de formation (45 %) ; ce qui ne semble pas émouvoir les responsables du diplôme. Or, l'auto-évaluation ainsi que l'enquête d'insertion à six mois sont des indicateurs qui doivent faire partie de la démarche qualité appliquée au sein d'une formation, afin de ne pas avoir trois ans de retard par rapport aux décisions qu'il aurait fallu prendre pour traiter certains points négatifs.

Ce manque de réactivité se retrouve au niveau de la fiche RNCP qui n'a pas été actualisée pour tenir compte de la mise à jour des codes ROME. Si cette formation et son équipe pédagogique possèdent à l'évidence un bon potentiel de développement, il y a un cruel manque de vrais outils de pilotage pour lui donner plus d'efficacité et de réactivité et lui permettre de prendre son second souffle. La note donnée est destinée à souligner l'urgence d'une prise de conscience pour assurer à cette spécialité un minimum de pérennité.

- Points forts :
 - Une bonne prise en compte de la diversité des publics.
 - Le bon positionnement sur les besoins régionaux.
 - L'implication correcte des professionnels.

- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle ne peut être valablement vérifiée.
 - L'effort de développement de l'enseignement par alternance non avéré depuis le dernier renouvellement.
 - Une équipe pédagogique trop pauvre en enseignants-chercheurs et ne faisant pas appel aux compétences des autres composantes de l'université.
 - Un pilotage très insuffisant par le conseil de perfectionnement.
 - Un dossier minimal, imprécis et peu réflexif.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place des passerelles L2 vers LP afin de mieux faire connaître cette formation, en particulier en impliquant des enseignants d'autres composantes de l'université. Le calendrier pédagogique mis en place n'est pertinent que si un véritable plan de développement de l'alternance est appliqué. Dans le cas contraire, il serait préférable de revenir à un calendrier classique et de ne plus autoriser la formation à fonctionner en alternance (ce qui serait cependant une régression). Il serait nécessaire d'affirmer les partenariats avec les branches professionnelles pour le développement de l'alternance (UIMM/AFPI) au sein d'un conseil de perfectionnement, dont le rôle ne devrait pas être cantonné à celui d'un conseil purement pédagogique mais prendre sa réelle place en termes de politique et de stratégie. Mais ceci supposerait la mise en place d'un véritable suivi de l'insertion professionnelle immédiate au sein de la formation et de mettre en œuvre les axes d'amélioration nécessaires à cette insertion.